

Competition Tribunal



Tribunal de la concurrence

Référence : *Commissaire de la concurrence c Saskatchewan Wheat Pool Inc*,  
N° de dossier : CT2005009  
N° de document du greffe : 142

AFFAIRE CONCERNANT la *Loi sur la concurrence*, LRC 1985, c C-34, dans sa version modifiée;

ET AFFAIRE CONCERNANT une demande d'ordonnance présentée par la commissaire de la concurrence aux termes de l'article 92 de la *Loi sur la concurrence*;

ET AFFAIRE CONCERNANT une demande d'ordonnance présentée par la commissaire de la concurrence aux termes de l'article 104 de la *Loi sur la concurrence*;

ET AFFAIRE CONCERNANT une coentreprise de manutention du grain formée entre la Saskatchewan Wheat Pool Inc et James Richardson International Limited au port de Vancouver.

ENTRE :

**La commissaire de la concurrence**  
(demanderesse)

et

**Saskatchewan Wheat Pool Inc**  
**James Richardson International**  
**Limited 6362681 Canada Ltd et**  
**6362699 Canada Ltd**  
(défenderesses)

et

**Commission canadienne du blé**  
(requérante à la requête)



**DIRECTIVE CONCERNANT LE DÉPÔT DU PROJET D'ÉCHÉANCIER CONJOINT**

## **Directive de la présidente du Tribunal**

À la suite de la téléconférence du 8 mars 2007, les parties sont invitées à déposer un projet d'échéancier conjoint pour le règlement de la présente demande, au cours de la semaine du 2 avril 2007. L'échéancier peut comporter les points de désaccord, le cas échéant.